



200 FCFA



www.adiac-congo.com

N°5149 LUNDI 5 JANVIER 2026

PRÉSIDENTIELLE 2026

# Le chef de l'État appelle à une élection apaisée



*Le président de la République, Denis Sassou N'Gesso*

Dans son message de voeux à l'occasion de la nouvelle année, évoquant l'élection présidentielle prévue en mars prochain, le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, a rappelé le caractère particulier de ce rendez-vous constitutionnel et plaidé que le scrutin se déroule dans la paix sur l'ensemble du territoire national.

« *Le suffrage de chaque Congolaise et de chaque Congolais participe de notre ambition collective de bâtir une nation unie, libre et prospère. C'est pourquoi j'en appelle à une élection apaisée dans l'unité, le fair-play et la sérénité, dans l'intérêt du Congo notre pays, notre précieux bien commun* », a notamment déclaré le président de la République.

**Page 16**

## PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

### Pierre Moussa reconduit secrétaire général

Clôturé deux jours de plus que prévu, le sixième congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT) a choisi la continuité en reconduisant à son poste le secrétaire général sortant. Pierre Moussa bénéficie d'un nouveau mandat de 5 ans à la tête de la principale formation

politique de la majorité présidentielle qui entend mobiliser ses troupes autour de la probable candidature de son chef, le président de la République choisi pour la représenter à la compétition électorale majeure du mois de mars prochain.

**Page 2**



## FHIC

### Encourager les jeunes à entreprendre

Cette année, le Forum Horizon Initiative et Créativité (FHIC), va poursuivre ses actions de mobilisation de la jeunesse pour l'inciter à s'engager dans l'entrepreneuriat en exploitant les opportunités économiques que regorgent les différents départements du pays, a indiqué la présidente du comité d'organisation de cette plateforme, Aline France Etokabeka, lors d'une conférence.

**Page 8**



## RÉVEILLON D'ARMES 2025

### Tolérance zéro contre le grand banditisme

Au cours du réveillon d'armes organisé le 31 décembre autour du président de la République, chef suprême des armées, la Force publique, par la voix du chef d'état-major général des forces armées congolaises, le général de division Guy-Blanchard Okoi, a fait part des avancées enregistrées dans l'accomplissement de ses missions en 2025 et des défis à venir.

Dans ses instructions à la troupe pour l'année en cours, le chef de l'Etat, a insisté sur la poursuite de



la traque des auteurs du grand banditisme dans le cadre de l'opération « zéro Kuluna » afin de permettre aux populations de vaquer librement à leurs occupations.

**Page 6**

## ÉDITORIAL

### Le congrès de l'année

**Page 2**

## ÉDITORIAL

### Le congrès de l'année

**L**'on ne peut en douter. Du 27 au 30 décembre dernier, le Parti congolais du travail (PCT), a organisé son sixième congrès ordinaire. La mobilisation des cadres et militants était à ce point impressionnante que l'événement peut être classé parmi les rendez-vous politiques majeurs de l'année qui vient de s'écouler. Une observation particulière, les assises ont presque duré « deux ans » dans la mesure où la clôture est intervenue bien plus tard, le 1er janvier 2026.

Qu'est-ce qui a bien pu se passer ? Les allées du vaste hangar qui accueillait les travaux dans l'historique quartier de Mpila à Brazzaville ont bien laissé échapper quelques bribes d'information sur la délicatesse des choix incomptant aux différentes instances du parti. Entre les anciens, assis sur leur expérience et les jeunes, traversés par l'ambition de prendre leur suite, les délibérations ont pris plus de temps que prévu.

Au dernier moment, Pierre Moussa, le secrétaire général sortant a conservé son siège là où plusieurs noms de ses potentiels successeurs ont circulé : Gilbert Ondongo, Anatole Collinet Makosso, Denis-Christel Sassou-Nguesso, Pierre Mabiala. Autant de dirigeants en vue qui poursuivront leur contribution à la vie active de leur instrument de combat politique appelé par son président à « consolider ses fondamentaux notamment la formation idéologique, la culture générale de ses militants, la réflexion permanente sur l'évolution de la société et du monde ».

En convoquant quelque 3000 délégués, le PCT qui revendique plus de 700 000 adhérents pourra être confronté au défi de la répartition des postes en son sein. Heureusement pour lui, en dehors des fonctions d'animation du parti sur l'ensemble du territoire national, il pourvoit aussi aux fonctions administratives de l'Etat. Dans son message lu au congrès, dont un premier extrait est repris plus haut, le président du Comité central rappelait aussi que le PCT « doit inspirer au pouvoir exécutif des politiques allant dans le sens du mieux-être de tous les Congolais ». C'est dire qu'au-delà des postes à occuper, la légitimité de l'action que conduiront les dirigeants du PCT, s'ils obtiennent à nouveau la confiance du peuple pour les années à venir, reposera aussi sur le succès du programme du gouvernement.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

### Un nouveau mandat pour Pierre Moussa

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, a été reconduit à ce poste pour un nouveau mandat de cinq ans, à l'issue du 6e congrès ordinaire tenu du 27 décembre 2025 au 1er janvier 2026.

Le 6e congrès ordinaire du PCT restera sans nul doute gravé dans la mémoire des congressistes. En effet, prévu du 27 au 30 décembre 2025, les travaux se sont clôturés le 1<sup>er</sup> janvier 2026 par la reconduction du secrétaire général sortant. Les 3000 participants à ce congrès ont longuement attendu pour

**Ancien Premier ministre et plusieurs fois ministre en charge du Plan, Pierre Moussa a intégré le comité central du PCT en 1979 avant le bureau politique en 1989. Economiste de formation, cet octogénaire avait succédé à Pierre Ngolo à la tête du PCT en 2019.**



connaître le nom du secrétaire général qui n'est autre que Pierre Moussa réélu pour un nouveau mandat de 5 ans.

Ancien Premier ministre et plusieurs fois ministre en charge du Plan, Pierre Moussa a intégré le comité central du PCT en 1979 avant le bureau politique en 1989. Economiste de formation, cet octogénaire avait succédé à Pierre Ngolo à la tête du PCT en 2019.

A travers la reconduction de l'ancien député d'Owando,

dans le département de la Cuvette (2002-2012), le PCT a peut-être fait le choix de la continuité sinon de l'unanimité au regard des différences tendances qui se sont dégagées tout au long du congrès. Il a, entre autres, objectifs, la réélection du candidat désigné du parti, Denis Sassou N'Guesso, à l'élection présidentielle de mars 2026 ainsi que le renforcement des liens entre les membres du parti.

*Parfait Wilfried Douniama*

**Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAc)**  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

**DIRECTION**  
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

**RÉDACTIONS**  
Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

**RÉDACTION DE BRAZZAVILLE**  
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
**Grand reporter :** Nestor N'Gampoula  
**Service Société :** Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

**Service Économie :** Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

**Service Afrique/Monde :** Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

**LES DÉPÈCHES DU BASSIN DU CONGO :**  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

**RÉDACTION DE POINTE-NOIRE**  
Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

**RÉDACTION DE KINSHASA**  
Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapunga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

**SECRÉTARIAT DE REDACTION**  
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ans

**PAO - MAQUETTE**  
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

**INTERNATIONAL**  
Direction : Bénédicte de Capèle

**Adjoint à la direction :** Christian Balende  
**Rédaction :** Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

**ADMINISTRATION - FINANCES**  
**Direction :** Kiobi Abira  
**Assistant à la direction :** Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

**PUBLICITÉ ET DIFFUSION**  
**Coordination, Relations publiques :** Mildred Moukenga  
**Chef de service publicité :** Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
**Chef de service diffusion :** Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

**COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL**  
**Direction :** Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

**LOGISTIQUE ET SECURITE**  
**Direction :** Gérard Ebami Sala  
**Adjoint à la direction :** Elvy Bombete  
**Coordonnateur :** Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

**INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS**  
**Direction :** Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

**Directeur adjoint :** Abdoul Kader Kouyaté Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**  
**Responsable :** Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nelly Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

**MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO**  
**Responsable :** Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

**CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE**  
**Direction :** Emmanuel Mbengué

**ADIAc**  
Agence d'Information d'Afrique centrale [www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

**Président :** Jean-Paul Pigasse  
**Directrice générale :** Bénédicte de Capèle  
**Secrétaire général :** Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com), site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

**PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL**

# Plusieurs nouveaux visages dans les instances dirigeantes

Le 6<sup>e</sup> congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT) qui s'est tenu du 27 décembre 2025 au 1<sup>er</sup> janvier 2026 a débouché, entre autres, sur la mise en place des nouvelles instances dirigeantes au sein desquelles on note la présence de nouveaux cadres.

Du secrétariat permanent au comité des membres d'honneur, en passant par le bureau politique, le comité central et la commission nationale de contrôle d'évaluation, de nombreux changements ont été opérés. Au niveau du secrétariat permanent où le nombre est passé de quinze à onze, seuls quelques cadres dont le secrétaire général, Pierre Moussa, le chargé de la communication, porte-parole du Parti, Parfait Romuald Iloki et Pauline Issongo ont été reconduits. Parmi les nouveaux, il y a Faustin Elenga élevé au rang du secrétaire permanent, chargé de l'organisation et de la mobilisation, Marie-Jeanne Kouloumbou aux affaires électorales, Benoit Bakary Alangamoye à l'administration et aux archives, Ignace Tendenlet aux finances, Théophile Adoua à la formation et à la documentation, Katia Mounthault-Tatu aux relations extérieures et à la coopération, ainsi que Benoit Bati aux affaires juridiques.

Les participants ont également mis en place un bureau politique de 75 membres marqué par l'entrée significative de plusieurs jeunes. Au niveau du comité central, les membres sont pas-



Pierre Moussa posant avec les nouveaux promus/DR

sés de 727 à 775 dont plusieurs nouveaux. Le congrès a également mis en place une commission nationale de contrôle et d'évaluation de sept membres, présidée par Charles Nganfouomo. Les autres instances mises en place étant six commissions permanentes et un comité des membres d'honneur. Visiblement ému après sa reconduction, Pierre Moussa s'est félicité de cette confiance renouvelée. « Je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour la confiance dont vous m'avez témoigné en renouvelant mon mandat en qualité de secrétaire général du PCT. Je voudrais adresser particulièrement mes profonds remerciements au très grand camarade Denis Sassou N'Guesso, président du comité central du PCT, président de la République, pour la confiance renouvelée et le soutien constant qu'il apporte à notre action

collective. Je voudrais également féliciter tous les camarades qui ont bénéficié de la confiance du congrès pour intégrer les instances dirigeantes du parti. C'est un privilège, certes, mais c'est aussi et surtout une charge, un devoir. Je vous exhorte à être dignes de cette confiance pour le rayonnement de notre instrument de lutte politique », a rappelé le secrétaire général du PCT.

Les nouveaux membres du secrétariat permanent, chargé de l'organisation et de la mobilisation au PCT, Faustin Elenga.

Notons que l'autre temps fort de ce congrès historique, a été la désignation du candidat du PCT à la prochaine élection présidentielle, notamment le président Denis Sassou N'Guesso, que le parti a décidé d'appeler désormais «Le très grand camarade» pour marquer la différence avec l'appellation d'autres membres.

**Parfait Wilfried Douniama**

**LE FIN MOT DU JOUR**

## Force publique et culture

Un rituel de tous les ans, un moment unique au cours duquel le chef de l'Etat, chef suprême des armées, échange les voeux avec les principaux responsables des trois composantes de la Force publique... armée, police, gendarmerie, en présence de corps constitués nationaux et internationaux.

Chaque année, le 31 décembre, le réveillon d'armes réunit autour du président de la République dans les jardins du ministère de la Défense nationale, les membres du haut commandement militaire, du conseil de commandement des forces de police et de la gendarmerie nationale, des officiers, un échantillon représentatif des différentes unités.

À côté du bilan annuel dressé au nom de tous par le chef d'état-major général, en sa qualité de coordonnateur du Groupe d'anticipation stratégique (GAS), des «hautes instructions» du chef de l'Etat à la troupe, s'incruste un intermède fort symbolique : la remise d'un cadeau au chef supérieur des armées, témoignage de l'allégeance des hommes en uniforme au garant du pouvoir exécutif et de la stabilité des institutions républicaines.

Presque toujours, ce cadeau est une œuvre d'art. Il est soit une sculpture en bois, soit un tableau de peintre. Et c'était le cas ce 31 décembre 2025. Une toile représentant la carte du Congo avec ses 15 départements. Tous dotés d'un sabre, d'une lance et d'un bouclier, instruments de protection, de défense et s'il en est, d'attaque contre les forces qui tenteraient de nuire au pays et à sa population.

L'œuvre d'un peintre congolais que le chef d'état-major général, le général Guy Blanchard Okoï, a commenté pour le chef supérieur des armées. En toute déférence. L'on parle souvent du lien armée-nation qui doit se perpétuer, on peut aussi évoquer ce lien culturel qui fait de la Force publique un des piliers de la nation à travers ses différentes structures et la rapproche davantage du peuple travailleur, du peuple tout court.

N'oublions pas que ceux qui pratiquent le métier des armes avec un art accompli sont bien souvent pétris de grandes vertus.

**Gankama N'Siah**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 31 DECEMBRE 2025**

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 31 décembre 2025 à Brazzaville, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Gesso, président de la République, chef de l'Etat. Neuf (9) affaires étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

- Quatre (4) projets de décret au titre du Ministère des industries minières et de la géologie ;
- Deux (2) projet de décret au titre du Ministère des hydrocarbures ;
- Deux (2) projets de décret au titre du Ministère de la santé et de la population ;
- Une (1) nomination au titre du Ministère de la santé et de la population.

**I/- Ministère des industries minières et de la géologie.**

Invité par le Président de la République à prendre la parole, M. Pierre OBA, Ministre d'Etat, Ministre des industries minières et de la géologie, a soumis à l'examen des Membres du Conseil des Ministres quatre (4) projets de décret.

La société BAO SHI SARLU a introduit, en novembre 2025, une demande d'obtention de permis d'exploitation de gisements de polymétaux dans les zones de MPASSA-MOUBIRI et Mindouli dans le département du Pool.

Conformément aux dispositions du code minier, ces deux permis, anciennement détenus par la société LULU DEMINE, ont été abrogés et retournés au domaine public, en vue d'une nouvelle attribution, par deux décrets du 8 octobre 2024, pour cause d'absence prolongée de travaux de développement et de non-respect de la convention d'exploitation minière conclue le 21 février 2014.

Leur réserve cumulée et estimée de polymétaux est d'environ 30 millions de tonnes, avec des prévisions de production annuelle de 250 mille tonnes par an, pour une durée de vie de la mine estimée à 25 ans. C'est dans ce contexte que la société BAO SHI a manifesté son intérêt pour valoriser les minerais de polymétaux, avec comme obligation de les transformer localement et comme objectif la production de câbles électriques, afin de réduire la dépendance de notre pays en matière d'équipements électriques.

La société candidate à l'exploitation des deux sites s'engage à mener les études de faisabilité et d'impact environnemental et social nécessaires. Le nombre prévisionnel d'emplois est évalué à 350, dont 250 employés locaux, avec un investissement global incluant les infrastructures spécifiques nécessaires estimé à 350 millions de dollars américains.

Les membres du Conseil des Ministres, ayant constaté que ces deux projets d'exploitation s'inscrivaient dans la volonté des pouvoirs publics de diversifier notre économie, ont adopté les deux projets de décret soumis à leur examen, portant attribution à la société BAO SHI, d'une part, d'un permis d'exploitation pour les polymétaux, dit permis MINDOULI et, d'autre part, d'un permis d'exploitation pour les polymétaux dit MPASSA-MOUBIRI.

Poursuivant son propos, le Ministre d'Etat Pierre OBA a soumis au Conseil deux projets de décret attribuant à la société OMNISARLU deux permis de recherches minières, situés dans

le département du Kouilou, le premier dit permis MONZA et le second permis MBoubissi.

Cette société avait obtenu trois autorisations de prospection pour les sels de potasse dans les zones de Bellolo, Mboubissi et Monza dans le Kouilou. Elle a pu mettre en évidence des prospects intéressants qui nécessitent des investigations plus approfondies pour les sels de potasse dans les zones de Mboubissi et Monza.

Ces campagnes de recherches ont un coût prévisionnel de 5 milliards de francs CFA. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des accords conclus avec la Chine dans le cadre du FOCAC, coprésidé par nos deux pays.

Après examen et discussion, le conseil des ministres a adopté les deux projets de décret portant attribution à la société OMNISARLU d'un permis de recherches minières pour les sels de potasse dit, pour le premier, permis Monza et, pour le second, permis Mboubissi dans le département du Kouilou.

**II/- Ministère des hydrocarbures.**

Invité par le Président de la République à prendre la parole, M. Jean Richard Bruno ITOUA, Ministre des hydrocarbures, a soumis à l'examen des membres du conseil des ministres deux projets de texte. Le premier est un projet de décret portant prorogation du permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « AWA PALOUKOU ». Le permis d'exploitation éponyme est issu de l'ancien permis de recherches dit MARINE X, octroyé à l'époque par décret de juillet 2005 pour une durée de 15 ans renouvelable, durée portée ensuite à 20 ans. Le permis MARINE X était lui-même issu d'un contrat de partage de production de 1995.

Après différentes évolutions, la société ENI Congo SAU a transféré l'exercice des intérêts participatifs à la société PERENCO Congo SA pour le permis d'exploitation AWA PALOUKOU.

Ainsi le contracteur est composé ainsi qu'il suit : SNPC 10% (opérateur) ; PERENCO Congo 90% (titulaire). Le 4 juin 2025, PERENCO Congo SA, se fondant sur les réserves résiduelles de ce permis et en application du décret de 2006 portant attribution à la SNPC du permis d'exploitation AWA PALOUKOU, a sollicité la prorogation de ce permis pour 5 ans. Conformément aux dispositions de l'article 9 du code des hydrocarbures, cette prorogation doit se faire au profit de la SNPC, comme société titulaire, avec un intérêt participatif qui passe de 10 à 15%. Le contracteur du permis AWA PALOUKOU prorogé sera désormais le suivant : SNPC 15% (titulaire) ; PERENCO Congo (opérateur) 85%.

En contrepartie de la prorogation sollicitée, un bonus non récupérable sera versé à l'Etat par la société PERENCO SA comme associée de la SNPC pour la mise en valeur dudit permis. Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a adopté le projet de décret portant prorogation du permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « AWA PALOUKOU ».

Poursuivant son propos, le Ministre Bruno Jean Richard ITOUA

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU ...**

a présenté aux membres du Conseil un projet de décret portant attribution à la société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux, dit MADINGO KAYES.

Ce permis est en réalité lié au permis NANGA 1 Bis attribué en 2023 à la SNPC. Cette situation a permis la mise en évidence d'hydrocarbures liquides et gazeux potentiellement commerciale. C'est ainsi qu'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux dit permis MADINGO KAYES a été sollicité. Il est à noter que la configuration géologique permettra un développement par étapes de ce gisement.

Dans le cadre de la mise en exploitation, la société DINGHENG Mining Co.Ltd est désignée opérateur dudit permis dans le cadre d'un groupe contracteur composé ainsi qu'il suit : DINGHENG Mining Co.Ltd (opérateur) 85% ; SNPC (titulaire)

15%. Enfin, il faut relever que le périmètre faisant déjà l'objet de travaux d'évaluation, les modalités relatives aux obligations financières seront déterminées conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, telles que précisées dans le décret d'attribution.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant attribution à la société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux, dit MADINGO KAYES.

### **III/- Ministère de la santé et de la population.**

Après y avoir été invité par le Président de la République, M. Jean Rosaire IBARA, Ministre de la santé et de population, a soumis à l'examen des Membres du Conseil deux projets de décret portant respectivement approbation des statuts des hôpitaux généraux de OUESSO et de SIBITI.

Les projets de statuts soumis à l'examen du Conseil définissent les missions, l'organisation le fonctionnement et les modalités de gestion des deux établissements.

Créés par deux lois promulguées le 6 octobre 2025, les hôpitaux généraux de OUESSO et de SIBITI ont été entretemps inaugurés, courant novembre 2025, sous le haut patronage du Président de la République. Leur érection s'inscrit dans la vision du Chef de l'Etat qui consiste à doter le Congo d'un système de santé performant, accessible à tous et apte à répondre efficacement aux urgences médicales ainsi qu'aux pathologies complexes et spécialisées.

Etablissements publics à caractère administratif dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière, les hôpitaux généraux de OUESSO et SIBITI sont placés sous la tutelle technique et administrative du ministère chargé de la santé.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a adopté les projets de décret portant respectivement approbation des statuts de l'hôpital général de OUESSO et de l'hôpital général de SIBITI.

### **IV/- Nomination.**

Enfin, et au titre des mesures individuelles, le Conseil des Ministres a procédé à la nomination suivante pour le Ministère de la santé et de la population.

- Directeur général de l'Hôpital général de DJIRI : Monsieur EKOUËLE MBAKI Hugues Brueux, professeur titulaire en neurochirurgie, enseignant-chercheur, rapporteur du conseil scientifique FSSA-Université Marien N'GOUABI.

Prenant la parole à ce moment de l'ordre du jour du Conseil, SEM. Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, a dressé le bilan de l'année 2025 qui s'achève ce jour. Il a rappelé que cette année a été difficile sur les plans macroéconomique et financier. Tout en félicitant et rendant hommage au peuple congolais pour sa résilience dans l'épreuve, le chef de l'Etat a estimé que les indicateurs principaux permettent d'espérer une meilleure année 2026.

Afin de renforcer cette tendance positive, il a exhorté le gouvernement à mettre en œuvre sans délai les mesures qui devraient permettre de garantir, sécuriser et augmenter les ressources de l'Etat.

Pour ce faire, le Président de la République a instruit le gouvernement de procéder sans délai à la digitalisation des régies financières ainsi que des services du port autonome de Pointe-Noire. Il a également invité le gouvernement à maximiser un certain nombre de recettes potentielles prévues dans la loi de finances. Il en est ainsi des taxes foncières, véritable niche de ressources additionnelles pour l'Etat.

D'autre part, le Chef de l'Etat a invité le gouvernement, en concertation avec les collectivités concernées, à mettre en place, aux côtés du financement par l'Etat de l'assainissement urbain, une contribution citoyenne au ramassage des ordures, afin que l'ensemble de la société congolaise contribue à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

Enfin, et avant de souhaiter ses meilleurs vœux de santé et de prospérité aux membres du gouvernement et, au-delà d'eux, à l'ensemble des congolaises et des congolais, le Président de la République a appelé le gouvernement à prendre toutes les dispositions qui doivent permettre l'organisation optimale de l'élection présidentielle dont la tenue est prévue dans quelques mois.

Répondant à l'exhortation du Chef de l'Etat, le Premier ministre, chef du gouvernement, tout en lui présentant, au nom du gouvernement, pour lui-même et ses proches, les vœux les meilleurs de santé, de bonheur et de prospérité, a réitéré l'engagement des membres du gouvernement à l'accompagner avec énergie et motivation, pour que le terme de son mandat permette d'atteindre les objectifs qu'il vient ainsi de fixer.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 13h00.

**Fait à Brazzaville, le 31 décembre 2025**

**Pour le Conseil des Ministres,**

**Le Ministre de la Communication et des Médias,**

**Porte-parole du Gouvernement,**

**Thierry Lézin MOUNGALLA/-**



## RÉVEILLON D'ARMES 2025

**« Nous ne permettrons plus jamais que des éléments hors la loi perturbent la quiétude des populations », Denis Sassou N'Gueso**

**Le président de la République, chef suprême des armées, Denis Sassou N'Gueso, a prescrit, comme de tradition à l'occasion du réveillon d'armes de fin d'année, des orientations à la force publique, parmi lesquelles la poursuite de la lutte contre le grand banditisme urbain et le renforcement de la capacité de défense de certaines unités de combat.**

Saluant les efforts consentis par la force publique dans le cadre de l'éradication du grand banditisme dans le pays, le président de la République, évoquant la vie des Congolais, a lancé un avertissement : « *Nous ne permettrons plus jamais que des éléments hors la loi la perturbent comme nous l'avons constaté ces dernières années, ces derniers mois. La force publique a la mission principale de maintenir ce climat de quiétude non pas seulement dans les grandes villes, mais dans l'ensemble du territoire national. Il en sera ainsi toute l'année 2026 et au-delà. C'est dans ces conditions que notre peuple pourra se mobiliser pour prendre part à l'effort de construction de notre pays* », a-t-il insisté.

Selon le chef suprême des armées, la force publique a accompli cette mission avec bonheur et honneur. Les témoignages en provenance du peuple indiquent que ces actions ont été saluées. « *Nous sommes heureux de voir que principalement à Pointe-Noire, à Brazzaville et même à l'intérieur du pays, les populations ont repris leur vie paisible. J'ai eu des témoignages, y compris des agents de la radio et de la télévision, qui tous m'ont dit qu'ils étaient obligés d'interrompre certaines émissions à la radio à la télévision très tôt pour rentrer chez eux parce que les bandits armés occupaient la rue* (...) mais aussi aujourd'hui de « *mamans qui sont heureuses de vendre leurs produits de jour comme de nuit* », a-t-il rappelé, précisant que se déplacer de jour comme de nuit a toujours été la vie du pays.

Se félicitant de la mise en œuvre par les forces de défense et de sécurité des directives données en 2024, le chef de l'Etat a rappelé que 2026 devrait connaître le renforcement des unités de combat à partir des recrutements qui ont été faits et la mise en place de l'unité de génie travaux qui a déjà fait ses preuves sur le terrain. Evoquant l'élection présidentielle à venir, il a insisté : « *La force publique, avec l'appui du gouvernement, s'emploiera à faire en sorte que la paix règne sur toute l'étendue du territoire national et que l'élection présidentielle de 2026 se déroule dans la paix, la sécurité, la transparence et l'unité de notre peuple. Cet objectif sera certainement atteint. Il n'y a pas de doute, notre peuple, est un peuple qui aspire à la paix et à la sécurité ; la force publique se déploiera pour faire en sorte que ces élections se déroulent dans la quiétude totale* », a instruit le président de la République.

**De bonnes perspectives pour le pays**  
Pour Denis Sassou N'Gueso, les indices

montrent que le Congo ira de l'avant. Il suffit, a-t-il argumenté, de regarder l'engouement avec lequel les paysans se mobilisent pour relancer l'agriculture dans le pays. Un élan gigantesque, a-t-il dit, qui prendra de plus en plus d'ampleur.

Revenant sur le rapport de mise en œuvre des directives prescrites le 31 décembre présenté par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général Guy Blanchard Okoï, le chef de l'Etat a rappelé que ces orientations ont été exécutées dans un contexte national fait de difficultés multiples et de difficultés surtout financières.

« *Je constate que la force publique a fait preuve de résilience* », a-t-il insisté, en ajoutant : « *nous l'avons aussi observé au niveau du peuple qui, au cours de cette année difficile, a fait preuve de résilience et je suis heureux de constater que la force publique est véritablement en union avec le peuple* ». « Des efforts ont été consentis cette année pour que nous gardions toujours la tête hors de l'eau » a par ailleurs salué le président de la République tout en souhaitant que les années à venir soient aussi les années du progrès et du résultat positif dans l'intérêt du peuple et de la force publique.

**Parfait Wilfried Douniama**

## la Force publique prête à sécuriser le scrutin présidentiel

« Pour l'année 2026, l'action de la Force publique devra se focaliser en priorité sur la sécurisation de l'élection présidentielle, scrutin de mars », a indiqué le chef d'état-major général (Cemg) des Forces armées congolaises (FAC), le général Guy Blanchard Okoï, lors du Réveillon d'armes le 31 décembre à Brazzaville.

La sécurisation de la présidentielle de mars prochain est l'un des axes majeurs de l'action de la Force publique pour l'année qui vient de commencer. « *La conférence initiale de planification y relative a déjà fixé le cadre de travail et de soutien aux organes en charge de l'élection* », a fait savoir le Cemg avant de recevoir, en la matière, les instructions du président de la République, chef suprême des armées à l'occasion du Réveillon d'armes.

### Le lien armée-nation renforcé

Rendant compte de l'exécution des missions au cours de l'année 2025, le général Guy Blanchard Okoï a indiqué que les opérations de recrutement et d'incorporation du contingent 2023 au sein de la Force publique ont été conduites et suivies conformément aux textes réglementaires en vigueur.

« *La formation et l'emploi des jeunes recrues au sein des FAC, les personnels issus de la vague A ont déjà été affectés au sein des corps de troupes où ils poursuivent leur formation de spécialité par arme. Ceux de la vagues B suivent actuellement leur formation complémentaire. Ceux de la dernière vague sont enga-*

*gés dans la phase de la formation commune de base* », a expliqué le Cemg.

S'agissant de la police et de la gendarmerie, les jeunes gens incorporés ont été présentés au drapeau après leur formation commune de base. Ils entameront dans les prochains jours la phase de formation professionnelle qui devra durer douze mois. L'opérationnalisation de la première compagnie du génie travaux se poursuit. Le processus d'acquisition des équipements et des matériels est engagé.

Dans le cadre du renforcement du lien armée-nation, la Force publique continue de se mobiliser pour apporter un appui significatif aux actions d'assainissement des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie de la population.

Dans un discours bilancier, le général Guy Blanchard Okoï a rappelé que 2025 qui vient de s'achever a aussi été pour la Force publique l'année de commémoration du 50ème anniversaire de l'intégration des personnels féminins au sein de ces différentes composantes. Les femmes en uniforme, a-t-il souligné, œuvrent sans relâche au service de la nation.

Le Cemg a, par ailleurs, fait savoir que les forces de sécurité intérieur ont accentué les contrôles aux frontières grâce à la consolidation des infrastructures techniques et à l'interconnexion des postes frontaliers. Ce qui a conduit à une meilleure régulation des flux migratoires, à la saisie et la destruction de tonnes de produits illégaux.

### Une force publique engagée dans la défense du territoire

« *Le projet de création d'une académie internationale de lutte contre la criminalité environnementale portée par votre vision, votre leadership dans la diplomatie climatique mondiale a connu son lancement le 3 novembre 2025 à Oyo. Cette future académie sera un outil indispensable au renforcement des capacités nationales et africaines dans la prévention, la poursuite et la répression des atteintes criminelles à l'environnement* », a déclaré le général Guy Blanchard Okoï.

Il a également évoqué l'excellence de la coopération en matière de défense et de sécurité entre le Congo et d'autres pays en indiquant : « *Le Congo est engagé dans la sécurité collective au-delà de ses frontières. Le renforcement de la coopération technique ouvre les perspectives concrètes d'amélioration des capacités de nos équipements, nos infrastructures* ».



*Le Cemg faisant le bilan des missions accomplies lors du Réveillon d'armes DR*  
et unie réaffirme devant vous son engagement à assurer la défense du territoire national et des populations dans la loyauté aux institutions. Elle ne se départira jamais de son serment », a souligné le général Guy Blanchard Okoï.  
**Rominique Makaya**

## VIE CONGRÈS ORDINAIRE DU PCT

# Katia Mounthault-Tatu nommée secrétaire permanente aux relations extérieures et à la coopération

Ancienne directrice des relations institutionnelles et publiques de la société pétrolière américaine Chevron en République du Congo, Katia Mounthault-Tatu a été nommée Secrétaire permanente aux relations extérieures et à la coopération du Parti congolais du travail (PCT).

À l'issue des travaux du 6ème congrès ordinaire du PCT tenu du 27 décembre 2025 au 1er janvier 2026, Pierre Moussa a été reconduit à son poste de secrétaire général pour un nouveau mandat de cinq ans.

Dans cette continuité, la mise en place des instances dirigeantes de son parti a donné lieu à quelques surprises. Parmi celles-ci, on peut citer la nomination de Katia Mounthault-Tatu au poste de secrétaire permanente aux relations extérieures et à la coopération. Elle est l'une des neuf personnalités nommées au secrétariat permanent du PCT, l'équivalent du gouvernement du parti.

Engagée en politique, elle l'est aussi dans le monde associatif. Elle mène de front



Katia Mounthault-Tatu

plusieurs activités qui lui ont sans doute valu d'être appréciée des dirigeants de son parti. La fondation Horizon qu'elle a créée, et qu'elle dirige, lui procure la possibilité d'organiser diverses actions dans le domaine social et culturel, lui permettant, de ce fait, d'être au service des populations.

Elle vient de réaliser, avec son équipe, le film documentaire "Jeunes 242". À travers cette réalisation, le portrait d'une trentaine de jeunes représentant plusieurs catégories socio-professionnelles, engagés pour le progrès de la république du Congo. Lors de sa projection officielle à Brazzaville le 15 décembre dernier, il a rencontré un franc succès, entre autres, parce qu'il met en valeur la

création artistique et cinématographique congolaise.

Née à Pointe-Noire, Katia Mounthault-Tatu est la fille de l'ancien ministre d'État et membre du bureau politique du PCT, Hilaire Mounthault. Femme de terrain, elle hérite d'une mission exaltante pour son parti, celle de s'occuper des relations extérieures de celui-ci. Pour rappel, le VIe congrès ordinaire du parti au pouvoir a réuni plus de 3000 délégués et mis en place plusieurs organes ; un comité de 775 membres et un bureau politique composé de 75 personnes. L'une des grandes résolutions a consisté à désigner Denis Sassou N'Gesso candidat à l'élection présidentielle de mars 2026, ainsi que le raffermissement des liens entre les membres du parti.

**Marie Alfred Ngoma**

## LES DÉPÈCHES DE BRAZZAVILLE

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année **2026**. Que cette nouvelle année soit porteuse de paix, de progrès et de réussite pour tous.

Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance et votre fidélité. Ensemble, continuons à informer, éclairer et construire l'avenir.

**adiac-congo** .com

# Le Forum Horizon Initiative et Créativité opte pour la continuité de l'entreprenariat juvénile en 2026

**Le Forum Horizon Initiative et Créativité (FHIC), concept mis en place par Aline France Etokabeka, continuera à mobiliser la jeunesse et l'incitera à entreprendre dans tous les domaines d'activité.**

Au demeurant, l'initiative du FHIC, conçue en 2024, avait démarré avec trois premières éditions sous l'appellation du Mbongui des jeunes avec, pour objectif, l'interpellation à l'engagement entrepreneurial des populations. De ce fait, le FHIC a déjà sillonné les départements de la Likouala, de la Cuvette, du Niari, de Pointe-Noire et de la Lekoumou. En 2026, ses représentants prendront à nouveau leur bâton de pèlerin pour promouvoir la vision du Président de la République Denis Sassou N'Gesso sur l'entrepreneuriat juvénile.

Au programme de chaque étape, Aline France Etokabeka, présidente du comité d'organisation et coordonnatrice dudit forum, et son équipe rappelleront, ou plutôt, démontreront, aux habitants des localités choisies, le fort potentiel économique qui pourrait servir de moteur pour le développement du Congo en les incitant, pour ce faire, à s'engager en priorité dans l'entreprenariat, le levier d'opportunités.

Par un point presse de circonstance, à l'heure du bilan et des perspectives, la pré-

sidente du comité d'organisation et coordonnatrice du FHIC a confié être portée par une réelle vision pour le développement. Elle compte associer son image de femme publique pour un engagement sérieux afin d'accompagner, en dehors du micro, l'action des pouvoirs publics vers les besoins de la population en général, plus particulièrement à l'adresse de la jeunesse, l'enjoignant, grâce au travail, à se bâtir un avenir durable par l'effort et la créativité.

En 2026, plus que jamais, le FHIC sillonnnera toute l'étendue du pays en reconduisant la même formule puisqu'elle a déjà permis aux jeunes, soit de se remettre au travail, soit de créer leurs propres entreprises.

*Marie Alfred Ngoma*



## Lancement du projet d'appui à la dynamisation de la coordination des systèmes alimentaires

Le projet d'appui à la dynamisation de la coordination nationale des systèmes alimentaires en République du Congo a été lancé, le 29 décembre à Brazzaville, par le ministère en charge de l'agriculture en partenariat avec l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Le projet a été lancé en présence des représentants des ministères sectoriels, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé et de la société civile. Il vise à engager les parties prenantes dans la mise à jour et l'actualisation d'une feuille de route opérationnelle de coordination des systèmes alimentaires au Congo.

Le système institué constitue, selon le directeur de cabinet du ministre en charge de l'agriculture, Pascal Robin Ngoka, une étape stratégique pour le Congo. Il permettra au pays, entre autres, d'assurer une meilleure articulation de toutes les politiques publiques, des initiatives locales et des engagements internationaux, et de renforcer la cohérence et l'efficacité des interventions dans le secteur à travers un programme défini.

« L'objectif dudit programme est de structurer la coordination nationale des systèmes alimentaires, de renforcer les capacités nationales en la matière, d'accompagner la mise en œuvre des engagements in-



ternationaux sur la sécurité alimentaire et nutritionnels et de favoriser le dialogue multi-secteur en vue de bâtir un système alimentaire résilient au Congo », a souligné le directeur de cabinet. S'exprimant à cet effet, le chargé de programme à la FAO, Techel Ekoungoulou, a témoigné de la gratitude de son institution à l'endroit du

gouvernement congolais pour la mise en œuvre de ce projet. Il a fait savoir que cet atelier est un moment décisif dans la recherche des solutions durables à la politique en matière d'alimentation et de nutrition des populations.

« Transformer nos systèmes alimentaires n'est pas une option, c'est plutôt une nécessité, mais ensemble, nous

pouvons relever ce défi pour les générations présentes et futures. C'est à ce titre que le programme de coopération technique de la FAO ne mérite aucun effort au renforcement de la gouvernance alimentaire congolais pour une transformation durable et renforcée. La FAO joue un rôle essentiel dans la transformation des systèmes ali-

mentaires à l'échelle mondiale. Face aux défis de la croissance démographique, des changements climatiques, de la malnutrition et des inégalités en tous genres, la FAO agit pour promouvoir des systèmes alimentaires durables et résilients », a indiqué Techel Ekoungoulou.

**Firmin Oyé**

**NÉGOCIATIONS CLIMATIQUES ET FINANCE VERTE**

# Des jeunes congolais découvrent les opportunités d'emplois

Une cinquantaine de jeunes étudiants, activistes climatiques et militants écologistes viennent de renforcer leurs compétences en négociations climatiques internationales et en finance climatique, afin de défendre avec professionnalisme et expertise les intérêts du Congo sur la scène nationale et internationale.

La 2<sup>e</sup> édition des ateliers de formation des jeunes congolais sur les négociations climatiques internationales et la Finance climatique organisée le 27 décembre à Brazzaville par la Coalition des associations des jeunes congolais œuvrant pour la protection de l'environnement s'inscrivait dans une dynamique de renforcement durable des capacités de la jeunesse face aux enjeux climatiques mondiaux.

Issus de l'Associations Mwasi-Green, du Mouvement des jeunes écologistes congolais (MJEC), du Réseau des journalistes de l'environnement et pour la promotion des peuples autochtones (RJEPPA), ainsi que d'autres organisations engagées, les participants ont pris une part active à cette formation stratégique.

Initiateur du projet, le président du MJEC, Espanich Motondo, a souligné l'importance de préparer la jeunesse congolaise aux nouveaux métiers émergents dans ce domaine. « *Le changement climatique n'est pas seulement une crise environnementale, c'est aussi un secteur d'opportunités. À travers cet atelier, nous voulons former des jeunes capables de comprendre les mécanismes climatiques internationaux et*



*Les participants après la réception des attestations de fin de formation; la photo de famille/DR*

*d'y trouver des débouchés professionnels concrets* », a déclaré cet écrivain et négociateur climatique formé par le programme DEAR de la Commission de l'Union européenne.

Pour de nombreux participants, cette formation a été une véritable révélation, car elle leur a permis de découvrir que derrière les politiques climatiques, les négociations internationales et la finance verte, se cachent de nombreuses opportunités d'emplois et d'entrepreneuriat. « *Avant cet atelier, je pensais que le climat se limitait à l'activisme ou à la sensibilisation. Aujourd'hui, j'ai compris qu'il existe des métiers dans la négociation climatique, la gestion des projets carbone, la finance verte ou encore le conseil envi-*

*ronnemental* », a laissé entendre Roxanne Vanessa Ndidi, étudiante en économie de l'environnement, précisant que cette formation a permis de mieux comprendre comment les forêts et la biodiversité du Congo, véritables poumons écologiques de la planète, peuvent être valorisées dans les mécanismes de financement climatique.

#### Une jeunesse prête à relever le défi climatique

Passionné pour les marchés de carbone, l'écrivain militant écologiste et membre du MJEC, Boris Richinel Mboussa, loue, lui aussi cette initiative: « *Cette formation m'a ouvert les yeux sur les possibilités de carrière offertes par le secteur climatique. On peut défendre l'environnement tout*

*en construisant un avenir professionnel solide et durable.* » En effet, au-delà de l'aspect professionnel, les participants ont également acquis une meilleure compréhension des enjeux stratégiques liés au climat, à l'environnement et la biodiversité. « *Nous ne sommes pas ici seulement pour apprendre des concepts, mais pour nous préparer à négocier et à influencer les décisions qui concernent notre pays* », a expliqué Hystorick Motondo, jeune congolais ayant participé à la COP 30 de Bélem, au Brésil.

La 2<sup>e</sup> édition des ateliers de formation des jeunes congolais sur les négociations climatiques internationales et la finance climatique doit sa réussite grâce à l'appui financier d'Aline France Etoka-

beka, marraine de la formation. Son engagement a été salué par les participants, qui y voient un signal fort de confiance envers la jeunesse. « *Le soutien de notre marraine montre que des personnalités influentes croient en notre potentiel et en notre capacité à jouer un rôle clé dans la gouvernance climatique* », a témoigné la présidente de l'association Mwasi-Green Espoir Stine Lamy Somboko.

A travers cette deuxième édition, la jeunesse congolaise affirme clairement son ambition de jouer pleinement son rôle dans la gouvernance climatique nationale et internationale. Ainsi, mieux formée, plus organisée et consciente des opportunités professionnelles offertes par le secteur, cette jeunesse se positionne désormais comme un acteur incontournable du développement durable. « *Nous repartons de cet atelier avec des connaissances, mais surtout avec une vision : transformer les défis climatiques en opportunités d'emplois, d'innovation et de développement pour le Congo* », a lâché Durand Ranova Ongoua, un participant venu de l'intérieur du pays.

*Parfait Wilfried Douniamba*

**FORMATION ET EMPLOI**

# Le Fonea va initier un programme national en perlage

Lors d'une conférence de presse animée par le Dr Ghislain Louboya, le 30 décembre à Brazzaville, le Fonds National d'Appui à l'Emploïabilité et à l'Apprentissage (Fonea) a annoncé le lancement très bientôt d'un programme national de formation gratuite en perlage destiné à renforcer l'employabilité et l'auto-entrepreneuriat des jeunes.

En appui avec la Société Africaine de recouvrement (SAR), le Fonea à travers cette initiative ambitionnée d'accompagner 3 000 jeunes Congolais, dont 1 500 à Brazzaville et à Pointe-Noire, vers l'acquisition de compétences pratiques dans le métier du perlage. Encore peu exploité en République du Congo, ce secteur artisanal est présenté comme un levier économique porteur, capable de générer des revenus durables pour les jeunes.

Le dispositif de formation repose sur trois étapes clés à savoir : l'apprentissage du métier, la phase de production et la commercialisation. Cette approche intégrée vise à transformer une activité artisanale souvent informelle en véritable projet entrepreneurial, inscrit dans une logique de marché.

Le programme mettra également l'accent sur la souveraineté créative et la promotion du « Made in Congo », en encourageant la transformation locale des matières premières et la fabrication de produits artisanaux destinés

prioritairement au marché national.

Selon le directeur de l'apprentissage du Fonea, le Dr Ghislain Louboya, l'objectif principal est de proposer une réponse concrète et durable à la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes. « *Nous avons voulu proposer un modèle plus cohérent, adapté aux réalités actuelles du pays, en orientant les jeunes vers l'auto-emploi. Il ne s'agit pas seulement de former des jeunes à un métier, mais de forger de véritables entrepreneurs. Le perlage est un métier à fort potentiel économique, capable de générer des revenus durables pour les jeunes* », a-t-il expliqué.

Dans ce cadre, les bénéficiaires seront entièrement pris en charge, formés gratuitement et dotés, à l'issue du parcours, de kits d'installation, afin de faciliter le démarrage effectif de leurs activités. Le programme prévoit aussi un suivi post-formation pour mesurer l'impact réel sur l'emploi.

S'agissant des critères de parti-



cipation, le programme s'adresse principalement aux jeunes femmes et hommes âgés de 16 à 35 ans, conformément aux standards internationaux. Il débutera par une phase pilote à Brazzaville et Pointe-Noire, avant une extension progressive à l'ensemble du pays.

La conférence de presse a également été marquée par le témoignage de Gelvie Simba, entrepreneure spécialisée dans la

fabrication de sacs et d'objets de décoration en perlage, invitée à partager son expérience.

« *Le perlage est devenu mon activité principale. J'en vis, je paie mes factures et je suis autonome. Les délais de fabrication varient selon la taille des produits, et je m'approvisionne localement, dans les marchés de la ville* », a-t-elle déclaré.

À travers cette initiative, le Fonea réaffirme son rôle de levier natio-

nal de promotion de l'employabilité, de l'apprentissage et de l'entrepreneuriat des jeunes, en soutenant des projets à fort impact socio-économique et adaptés aux réalités locales.

Il est par ailleurs annoncé qu'une campagne de sensibilisation et d'information sur ledit programme et débutera dès le mois de janvier, en prélude au lancement officiel du programme.

*Gloria Imelda Lossele*

**AFRIQUE 2025**

# Une année de fractures politiques et de recompositions géostratégiques

L'année 2025 restera pour le continent africain comme l'une des plus instables depuis une décennie.

Coups d'État, crises post-électorales, conflits armés persistants, révoltes sociales urbaines et tensions diplomatiques ont dessiné une Afrique traversée par des lignes de fracture multiples. De l'Afrique de l'Ouest à l'Afrique australe en passant par la Corne de l'Afrique et l'Afrique centrale, les dynamiques de pouvoir ont été profondément ébranlées. Derrière la diversité des situations nationales, un même fil conducteur se dessine : l'érosion de la légitimité politique, la montée des revendications sociales et la centralité accrue des enjeux sécuritaires et géoéconomiques.

## **Le retour du risque putschiste en Afrique de l'Ouest**

### **- Bénin : le choc d'un coup d'État avorté**

Le 7 décembre 2025, le Bénin - longtemps présenté comme un îlot de stabilité démocratique - a été confronté à une tentative de coup d'État menée par un groupe se revendiquant du « Comité militaire de refondation ». Rapidement déjouée, l'opération a néanmoins révélé des fractures au sein de l'appareil sécuritaire. Le président Patrice Talon a sollicité un appui militaire du Nigeria, qui a déployé des moyens aériens et terrestres autour des positions des putschistes. Cet épisode marque un tournant : la sécurité du Bénin est désormais perçue comme un enjeu régional, dans un contexte de contagion des coups d'État sahariens vers les États côtiers.

### **- Guinée-Bissau : l'instabilité chronique confirmée**

À l'inverse, le 26 novembre, la Guinée-Bissau a basculé. Un groupe militaire dirigé par Denis N'Canha a pris le pouvoir, suspendu le processus électoral et fermé les frontières. Le putsch est intervenu dans un climat

de contestation post-électorale après une présidentielle dont les résultats étaient fortement disputés. Ce nouvel épisode confirme le statut de la Guinée-Bissau comme État vulnérable aux interférences militaires et aux économies criminelles, avec des implications directes pour la sécurité maritime et régionale en Afrique de l'Ouest.

### **Élections sous tension et crises de légitimité**

#### **- Tanzanie : la rue contre les urnes verrouillées**

Les élections générales du 29 octobre ont été marquées par des contestations. Les manifestations parties de Dar es Salaam se sont rapidement étendues au reste du pays. En réponse, le pouvoir a imposé un couvre-feu, restreint l'accès à Internet et déployé l'armée. Cette séquence illustre une tendance continentale : la militarisation de la gestion des crises électorales.

#### **- Cameroun : une crise post-électorale à haute intensité politique**

Au Cameroun, la présidentielle du 12 octobre et la proclamation contestée de la victoire de Paul Biya ont déclenché une crise politique majeure. Des manifestations ont éclaté à Yaoundé, Douala et dans plusieurs villes secondaires. Cette crise s'inscrit dans un contexte de pression croissante d'une population jeune, urbaine et connectée, renforcée par l'activisme de la diaspora.

#### **- Armées arbitres du pouvoir : Madagascar, un basculement de plus**

À Madagascar, une contestation sociale née des coupures d'électricité et d'eau s'est transformée en soulèvement national. Après plusieurs semaines d'affrontements - 22 morts et des centaines de blessés - une partie de l'armée a basculé du côté des manifestants. Le 14 octobre, un régiment diri-

gé par le colonel Michael Randrianirina a annoncé la prise de pouvoir, après le départ d'Andry Rajoelina. L'événement confirme le rôle central des forces armées comme ultime arbitre politique dans plusieurs États africains fragilisés.

### **Conflits armés : l'Afrique centrale et la Corne sous pression**

#### **- RDC : l'Est toujours hors de contrôle**

En République démocratique du Congo, l'année 2025 a été marquée par l'intensification des combats dans le Nord et le Sud-Kivu. Le groupe M23 a renforcé ses positions, provoquant le déplacement de plus d'un million de personnes. La crise congolaise reste un conflit régionalisé, mêlant enjeux sécuritaires, rivalités étatiques et contrôle des ressources stratégiques (coltan, or, cobalt), avec un impact direct sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.

#### **- Soudan : la spirale de la violence**

Au Soudan, les affrontements entre l'armée régulière et les Forces de soutien rapide (FSR) se sont poursuivis. Le 26 octobre, la prise de contrôle totale d'El-Fasher par les FSR a marqué une étape dramatique du conflit. Les images de massacres diffusées sur les réseaux sociaux ont renforcé l'isolement diplomatique du pays et souligné l'impuissance de la communauté internationale face à une guerre civile à fragmentation rapide.

#### **Révoltes sociales et crise du coût de la vie**

#### **- Angola : la rue contre les réformes économiques**

À Luanda, la hausse brutale du prix du diesel a déclenché, fin juillet, des manifestations meurtrières. Les grèves des chauffeurs de taxis et de bus ont paralysé la capitale. Le bilan officiel fait état de 30 morts et 277 blessés. Cette

crise illustre un dilemme continental : réformes économiques sous contrainte budgétaire contre acceptabilité sociale fragile.

#### **- Kenya : jeunesse, colère et répression**

En juin, le Kenya a été secoué par des manifestations massives contre le coût de la vie, le chômage et la corruption. La réponse sécuritaire - balles réelles et arrestations - a fait des dizaines de morts. Le Kenya, pourtant pilier de stabilité en Afrique de l'Est, montre les signes d'une fatigue sociale profonde, notamment chez les jeunes urbains.

#### **- Afrique du Sud - États-Unis : une tension diplomatique inédite**

La réforme agraire sud-africaine a provoqué une crise diplomatique majeure avec les États-Unis. Donald Trump a accusé Pretoria de « génocide contre les blancs », suspendu l'aide américaine et boycotté le G20 de Johannesburg. Au-delà de la polémique, cet épisode révèle une fracture idéologique et géopolitique croissante entre l'Afrique du Sud et certains cercles politiques occidentaux, dans un contexte de recomposition des alliances globales.

Une année charnière pour le continent. En 2025, l'Afrique apparaît à la croisée des chemins :

crise de légitimité des institutions, retour du fait militaire, pression sociale et démographique, enjeux sécuritaires régionaux imbriqués,

montée en puissance de la bataille informationnelle.

Plus qu'une succession de crises nationales, 2025 révèle une reconfiguration systémique du pouvoir en Afrique dont les effets se feront sentir bien au-delà du continent.

**Noël Ndong**

**DETTE AFRICaine**

# L'étau financier se resserre

Surendettement, créanciers fragmentés et urgence d'un nouveau pacte économique mondial.

La dette publique est devenue l'un des points de vulnérabilité majeurs du continent africain. Longtemps traitée comme une contrainte budgétaire parmi d'autres, elle s'impose désormais comme une menace systémique pour la stabilité économique et politique de nombreux États. Le signal est clair : en mai dernier, l'Union africaine a organisé à Lomé sa toute première conférence exclusivement consacrée à la dette, preuve que la question a changé de statut pour devenir une priorité stra-

tégique continentale.

Les chiffres donnent la mesure de la crise. Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la dette extérieure africaine a atteint 1 860 milliards de dollars en 2024, contre près de 1 000 milliards une décennie plus tôt. Cette progression rapide s'explique par une accumulation de chocs : pandémie, tensions géopolitiques, crises sécuritaires, dérèglement climatique, mais aussi par un accès de plus en plus coûteux aux financements

internationaux.

Le profil des créanciers s'est, lui aussi, complexifié. Aux institutions multilatérales traditionnelles – FMI, Banque mondiale, Banque africaine de développement – et aux créanciers bilatéraux comme la Chine, se sont ajoutés les marchés financiers privés, aujourd'hui incontournables. Obligations souveraines, eurobonds et fonds spéculatifs exposent les pays africains à des taux élevés et à une volatilité accrue, réduisant fortement leurs marges de manœuvre budgétaires. Entre 2015 et 2024, le ratio moyen dette/PIB du continent est passé de 44,4

% à 66,7 %. Dans certains pays, la situation est critique : le Soudan affiche un ratio de 272 %, le Sénégal 128 %, la Zambie 115 % et le Cap-Vert 111 %. D'autres États, comme la République du Congo, le Mozambique, l'Egypte ou le Malawi, flirtent avec des seuils de risque élevés, nourrissant les craintes de défaut ou de restructuration forcée.

Au-delà des indicateurs macroéconomiques, l'impact est concret. Le service de la dette absorbe une part croissante des recettes publiques, au détriment des dépenses sociales et productives. « L'Afrique ne fait pas face à une simple crise

de la dette, mais à une crise du développement », alerte Clever Gatete, secrétaire exécutif de la CEA. Face à l'urgence, un groupe de 25 experts mandatés par la présidence sud-africaine du G20 plaide pour un allègement coordonné, une réforme des mécanismes de restructuration et une réorientation des financements vers l'investissement productif. Sans refonte profonde de l'architecture financière internationale, la dette risque de devenir un frein durable aux ambitions africaines, compromettant croissance, souveraineté économique et stabilité sociale.

**N.Nd**

**AFRIQUE**

## Le cardinal Fridolin Ambongo : « la paix en Afrique dépend des Africains »

L'année 2025 confirme une dégradation globale de la stabilité politique et sécuritaire du continent africain, marquée par la banalisation des coups d'État et des transitions militaires, des élections contestées et violentes, la persistance de conflits armés liés aux ressources stratégiques, une montée des radicalismes armés, une crise de gouvernance systémique.

Dans ce contexte, la parole du cardinal Fridolin Ambongo, archevêque de Kinshasa en RDC et président du SCEAM, le Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar, agit comme un signal d'alerte stratégique : la paix africaine ne peut être durable sans réappropriation politique, morale et économique du destin du continent par les Africains eux-mêmes, face aux prédateurs internes et externes.

**Afrique de l'Ouest : risque élevé de rupture institutionnelle**

Les pays clés concernés sont le Bénin, la Guinée-Bissau, la Guinée, la Côte d'Ivoire, et le Nigeria. Parmi les facteurs de risque figurent les tentatives et réussites de coups d'État (Bénin, Guinée-Bissau), la normalisation des régimes militaires convertis en pouvoirs civils, les scrutins verrouillés et l'exclusion de l'opposition, l'insécurité djihadiste persistante (Nigeria). Ainsi, l'Afrique de l'Ouest demeure un espace de compétition sécuritaire et d'influence régionale où les fragilités institutionnelles favorisent l'intervention indirecte d'acteurs régionaux, l'instrumentalisation de la frustration sociale par les militaires, l'expansion de groupes armés transnationaux. Le cardinal Ambongo situe ainsi le point d'alerte : « Tant que la redistribution des richesses se fera



dans l'injustice, les coups d'État resteront une tentation permanente. »

**Afrique centrale : conflits structurels et prédateur des ressources**

Les pays clés concernés sont la RDC et le Cameroun avec pour facteur de risque le conflit armé chronique à l'Est de la RDC (M23, acteurs régionaux), la crise post-électorale au Cameroun après la réélection de Paul Biya, la répression des contestations, la radicalisation de certaines diasporas, les enlèvements et assassinats ciblant

les chrétiens. La région constitue le cœur minéral stratégique du monde (cobalt, coltan, cuivre) au centre d'intérêts industriels mondiaux, de jeux d'influence régionaux, de complicités locales dans la captation des ressources. « *L'Afrique est le puits des minéraux stratégiques du monde, mais demeure le continent le plus pauvre : cette contradiction est une cause directe de la guerre* », déclare le cardinal Fridolin Ambongo.

**Afrique de l'Est : instabilité politique et sécuritaire persistante**

Les pays clés concernés sont le Soudan, le Kenya, la Tanzanie. Les facteurs de risque sont multiples : guerre civile prolongée au Soudan (FSR vs armée), répression violente des manifestations sociales (Kenya), élections sans une vraie crédibilité démocratique (Tanzanie), restrictions des libertés fondamentales (Internet, couvre-feux). Or la région est stratégique pour les routes commerciales (mer rouge), les équilibres sécuritaires du Moyen-Orient, les rivalités entre puissances régionales et internationales. Le risque majeur serait l'effondrement prolongé de l'État soudanais et l'effet domino régional (réfugiés, groupes armés).

**Afrique australe : tensions sociales et diplomatiques**

Les pays clés concernés sont l'Afrique du Sud et l'Angola avec comme facteurs de risque des violences sociales liées au coût de la vie (Angola), des réformes agraires sensibles en Afrique du Sud, des tensions diplomatiques avec les États-Unis, l'instrumentalisation identitaire et raciale. Région historiquement plus stable, cependant, elle est confrontée à l'érosion du contrat social, des pressions économiques fortes, une reconfiguration des alliances internationales.

**Facteurs transversaux de risque continental**

Les risques sont d'ordre struc-

tural, notamment le recul démocratique généralisé, la militarisation du pouvoir, une jeunesse marginalisée et migrante, la radicalisation religieuse armée, la faiblesse de la gouvernance des ressources naturelles.

Le discours du prélat Fridolin Ambongo introduit une dimension rarement intégrée dans les analyses classiques : la crise africaine est aussi morale, éthique et endogène, et pas uniquement sécuritaire ou institutionnelle.

**Perspectives 2026 : deux scénarios en vue**

Scénario 1 : inertie (probable) avec la poursuite des conflits, la stabilisation autoritaire, la dépendance accrue aux puissances extérieures. Scénario 2 : rupture (souhaitable mais fragile) avec une pression populaire structurée, les réformes de gouvernance, la réappropriation africaine des ressources, le rôle accru des acteurs moraux et civils (Églises, société civile, diaspora constructive).

Pour conclure, la paix en Afrique n'est plus uniquement une question de médiation internationale ou de sécurité militaire. Elle dépend désormais de la capacité des sociétés africaines à rompre avec la logique de prédateur, interne comme externe. Comme le résume le cardinal Fridolin Ambongo : « *La balle est dans notre camp.* »

Noël Ndong

**ONU**

## Le Conseil de sécurité divisé après la reconnaissance du Somaliland par Israël

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni lundi en session d'urgence pour examiner la décision récente d'Israël de reconnaître le « Somaliland », région septentrionale de la Somalie, comme État indépendant et souverain.

Une initiative inédite, vivement contestée par de nombreux pays africains et moyen-orientaux, qui ravive les tensions autour de l'intégrité territoriale somalienne. Lors de la réunion, le sous-secrétaire général des Nations unies pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, Mohamed Khaled Khiari, a rappelé la position constante de l'ONU. « *Le Conseil de sécurité a affirmé à plusieurs reprises le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et de l'unité de la Somalie* », a-t-il souligné, citant notamment la résolution 2809 adoptée le 23 décembre 2025.

**Un appel au dialogue somalien**

Dans ce contexte tendu, le haut responsable onusien a

exhorté « *les parties prenantes somaliennes à engager un dialogue pacifique et constructif* », faisant référence au communiqué de Djibouti de 2023, qui encadrerait les discussions entre le gouvernement fédéral somalien et les autorités du Somaliland. Israël est devenu vendredi dernier le premier État à reconnaître officiellement le Somaliland, qui a proclamé son indépendance en 1991 à la suite de l'effondrement de l'État somalien. En retour, les autorités du Somaliland ont annoncé reconnaître Israël, scellant une reconnaissance mutuelle sans précédent. Depuis plus de trois décennies, le Somaliland administre de facto la majeure partie du territoire qu'il revendique, avec ses propres institutions politiques,

**Condamnations régionales et inquiétudes sécuritaires**

Le gouvernement somalien a dénoncé une « mesure illégale », estimant qu'elle constitue une violation flagrante de sa souveraineté. Plusieurs pays de la région, dont l'Egypte, la Jordanie, Djibouti, l'Arabie saoudite et la Turquie, ont également condamné une décision unilatérale jugée susceptible de fragiliser davantage la Corne de l'Afrique. La question s'inscrit dans un contexte régional complexe. Si la majorité des pays à population musulmane ne reconnaissent pas Israël, certains États, comme l'Egypte et la Tur-

sécuritaires et économiques. Toutefois, il n'avait jusqu'ici obtenu aucune reconnaissance internationale formelle.

**Un territoire stratégique sous haute surveillance**

Peuplé d'environ cinq millions d'habitants, le Somaliland dispose d'un parlement élu, d'une monnaie, d'un drapeau, ainsi que de forces de sécurité propres. Sa position stratégique dans le golfe d'Aden, à l'entrée de la mer Rouge et le long de l'une des routes maritimes les plus fréquentées au monde reliant l'océan Indien au canal de Suez, renforce l'intérêt géopolitique qu'il suscite. Les autorités

du Somaliland espèrent désormais obtenir une reconnaissance américaine, qui pourrait, selon elles, engendrer un effet d'entraînement international. Toutefois, plusieurs analystes mettent en garde contre les risques de déstabilisation régionale, estimant qu'une telle reconnaissance pourrait alimenter les tensions internes en Somalie et renforcer des groupes jihadistes comme Al-Chabab.

La réunion du Conseil de sécurité n'a débouché sur aucune décision immédiate, mais elle souligne l'ampleur des enjeux diplomatiques et sécuritaires liés à la reconnaissance du Somaliland, dans une région déjà fragilisée par des décennies de conflits et de rivalités stratégiques.

N.Nd.

## Le Mali et le Burkina Faso interdisent l'entrée aux Américains par réciprocité

Les Américains ne pourront plus entrer au Burkina Faso et au Mali : ces deux pays sahéliens ont annoncé répliquer par réciprocité aux mesures de Washington qui les a récemment placés sur une liste de nations dont les ressortissants sont interdits de visas pour les Etats-Unis.

Depuis son retour au pouvoir en janvier, Donald Trump mène une vaste campagne contre l'immigration illégale et a considérablement durci les conditions d'entrée aux Etats-Unis et l'octroi de visas, arguant de la protection de la sécurité nationale.

Le 16 décembre, l'administration américaine avait annoncé élargir la liste des nationalités interdites de visa - qui comprenait déjà douze pays - au Burkina, Mali, Niger, Soudan du Sud, Laos, à la Syrie et la Sierra Leone ainsi qu'aux ressortissants Palestiniens, pour «protéger la sécurité des Etats-Unis». Le Burkina Faso et le Mali ont répondu dans deux communiqués séparés.

*«En application du principe de réciprocité, le gouvernement du Burkina Faso informe l'opinion nationale et internationale de sa décision d'appliquer aux ressortissants des Etats-Unis d'Amérique des mesures équivalentes en matière de visas»*

*internationale de sa décision d'appliquer aux ressortissants des Etats-Unis d'Amérique des mesures équivalentes en matière de visas», déclare le ministère burkinabè des Affaires étrangères.*

Du côté de Bamako, les autorités indiquent «appliquer, en guise de réciprocité et avec effet immédiat, aux ressortissants américains, les mêmes conditions et exigences que celles imposées par les autorités américaines aux citoyens maliens».

Le gouvernement malien «regrette» par ailleurs «qu'une

décision d'une telle importance ait été prise sans la moindre concertation préalable».

Les deux pays sahéliens, dirigés par des jupes militaires, sont alliés dans une confédération qui compte aussi le Niger. Ils revendentquent une politique souverainiste et anti-impérialiste mais ont gardé des relations globalement cordiales avec les Etats-Unis.

Aucune communication officielle n'a pour l'heure émané du Niger sur le sujet des visas, mais la semaine dernière, l'Agence nigérienne de presse avait fait état d'une mesure similaire, ci-

tant une source diplomatique.

Les mesures prises par Washington visent à interdire l'entrée sur le territoire américain aux étrangers qui «ont l'intention de menacer» les Américains ou ceux qui «pourraient nuire à la culture, au gouvernement, aux institutions ou aux principes fondateurs» des Etats-Unis, selon la Maison Blanche.

La mesure prévoit toutefois des exceptions pour les résidents permanents légaux, les titulaires de visas existants, certaines catégories de visas comme ceux délivrés aux ath-

lètes et aux diplomates, et pour les personnes dont «l'entrée sert les intérêts nationaux des Etats-Unis».

Douze autres pays sont concernés par ces restrictions depuis juin, principalement en Afrique et au Moyen-Orient : l'Afghanistan, la Birmanie, le Tchad, la République du Congo, la Guinée équatoriale, l'Erythrée, Haïti, l'Iran, la Libye, la Somalie, le Soudan et le Yémen.

En octobre, le Burkina Faso avait annoncé refuser d'accueillir des personnes expulsées des Etats-Unis vers des pays tiers, une autre mesure phare de la politique anti-immigration du président Trump.

Le ministre burkinabè des Affaires étrangères, Karamoko Jean-Marie Traoré, avait alors qualifié cette proposition de Washington «d'indécente».

AFP

**«En application du principe de réciprocité, le gouvernement du Burkina Faso informe l'opinion nationale et internationale de sa décision d'appliquer aux ressortissants des Etats-Unis d'Amérique des mesures équivalentes en matière de visas»**

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÈCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso  
Brazzaville - République du Congo  
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



## TROPHÉE CONGOLESE WOMEN EXCELLENIA

# Josiane Mouhani lauréat du prix « femme de foi »

La Congolaise Josiane Mouhani fait partie de la cinquantaine des femmes d'exception de l'Afrique centrale primées lors de la troisième édition du trophée Congolese Women Excellentia organisée, cette année à Kinshasa, par la Fondation Alpha Perla sur le thème « Femmes d'Afrique centrale : ambition, excellence, impact ».

Cette distinction vient couronner l'engagement de cette femme de foi. Présidente de la Fondation « Josiane Mouhani pour les délaissées », une ONG qui est encore à ses premiers pas, Josiane Mouhani est également secrétaire nationale chargée des questions du genre au Parti des démocrates congolais, ex Parti pour le développement communautaire de Donatien Itoua, une formation politique de la majorité présidentielle. En effet, son parcours, marqué par le sacrifice et la détermination, illustre la résilience des femmes africaines face aux défis du développement.

« J'ai plusieurs casquettes, nous étions à 3 à représenter le Congo Brazzaville dans les catégories de femme de foi, femme influente, et femme politique. Être servante de Dieu ne



Josiane Mouhani (à gauche) réceptionnant le prix de femme de foi à Kinshasa/DR

suffit pas, il faut mener des actions de sensibilisation et accompagner les femmes dans leurs visions, les exhorter à garder surtout la foi et à la pratiquer parce

qu' avec Dieu nous ferons des exploits, comme le dit la Bible », avoue la lauréate. En effet, à travers sa fondation éponyme, Josiane Mouhani œuvre dans l'en-

cadrement des jeunes filles-mères et l'accompagnement sur l'autonomisation des femmes. « Je me prépare pour une marche sur la sensibilisation à la

délinquance juvénile dans notre pays, parce que nous savons tous ce qui se passe au Congo, notamment l'affaire des kulunas. Nous ne voulons plus de ce phénomène, c'est pourquoi nous sensibilisons les mamans afin qu'elles puissent bien éduquer et protéger leurs enfants », a partagé cette femme de foi, après son retour au pays.

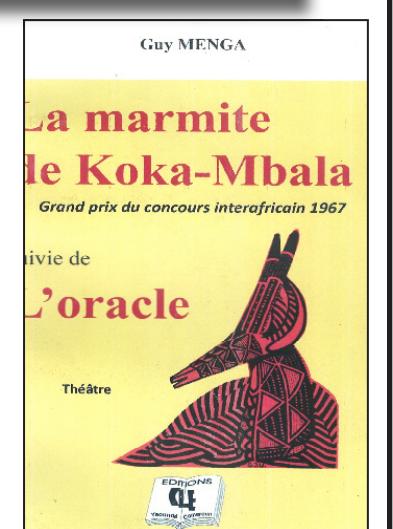
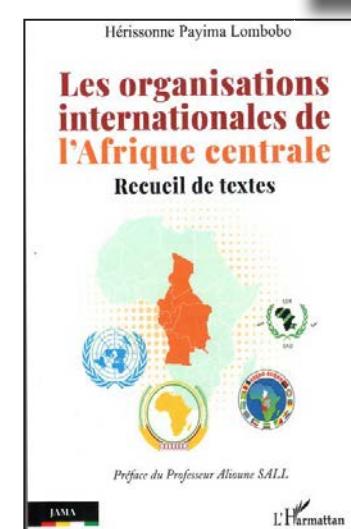
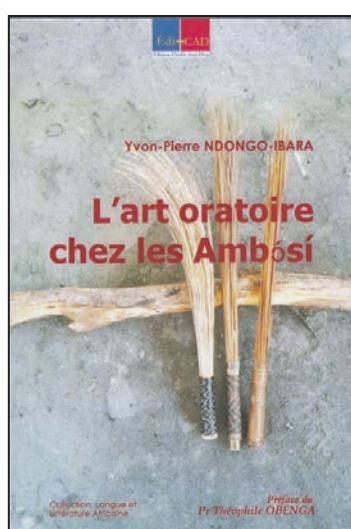
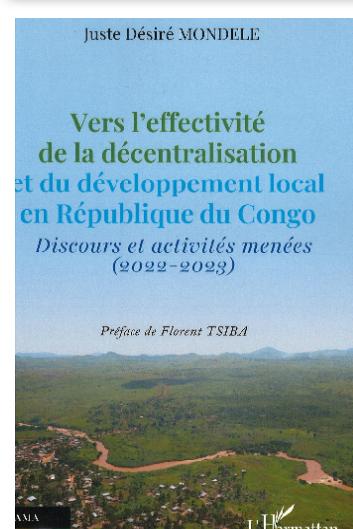
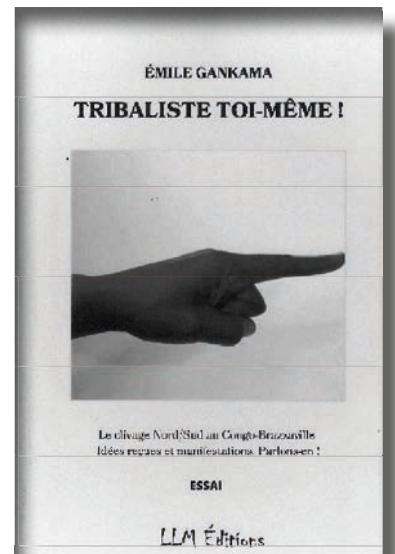
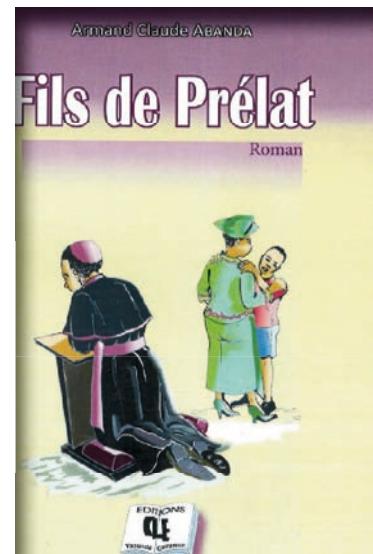
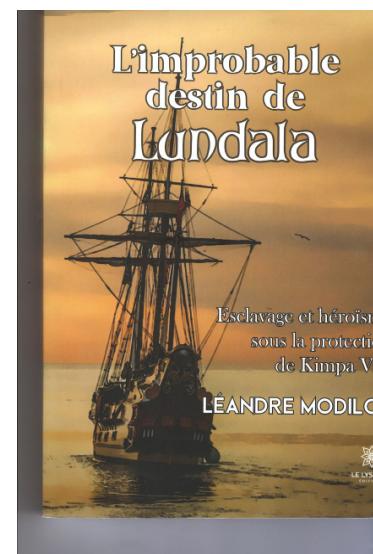
Organisé chaque année par la Fondation Alpha-Perla, ce trophée a pour objectif de récompenser les femmes influentes.

Il s'agit spécifiquement de valoriser l'excellence féminine ; favoriser le réseautage féminin transfrontalier ; stimuler l'autonomisation des femmes ; célébrer et promouvoir le patrimoine culturel africain ; mettre en lumière les artistes et créatrices locales.

Parfait Wilfried Douniamba



## EN VENTE



**GENDARMERIE NATIONALE**

# Renforcer la cohésion du personnel à travers le sport

Le commandant de la gendarmerie nationale, le général Gervais Akouangue, a clôturé le 27 décembre à Brazzaville la cinquième édition du Championnat inter-unité et structures de la gendarmerie nationale basées à Brazzaville. Cet événement sportif débuté le 29 novembre dernier s'inscrivait dans le cadre du renforcement des liens entre les unités de gendarmerie de la capitale.

Le championnat, organisé par le commandement de la gendarmerie nationale, a regroupé 11 unités et structures de la région de gendarmerie de Brazzaville, à savoir l'état-major de la région de gendarmerie de Brazzaville, l'école de la gendarmerie nationale, le groupement des escadrons du grand quartier général, le groupement d'intervention de la gendarmerie nationale, les unités territoriales CT1, CT2, CT3 et CT4, le premier groupement de gendarmerie mobile, l'escadron de sécurité routière, le groupement de gendarmerie ferroviaire, le groupement de gendarmerie des transports aériens et l'association sportive gendarmerie et discipline associées.

Il avait pour but, non seulement de cultiver et de renforcer la cohésion des unités de gendarmerie, mais aussi d'entretenir la forme physique et morale du personnel conformément au plan d'action 2025 du commandement de la gen-



Le général Gervais Akouangue au centre postant avec le GIGN/Adiac

darmerie nationale en son chapitre 3.4 sur « *le renforcement de l'entraînement des forces et la formation continue* ».

Ces unités ont ainsi pu s'affronter à travers différentes épreuves tels que le volleyball mixte, le football mixte A6, le nzango moderne mixte, le cross 44 kilomètres mixte, la marche commando suivie du tir mixte, le contrôle des valeurs physiques indi-

viduelles (covapi) mixte, la force basque mixte ainsi que le karaté mixte. A l'issue, le groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) a été élu meilleure unité sportive en remportant la Super Coupe, après avoir gagné la première place dans plusieurs catégories sportives. Dressant le bilan de la compétition lors de son discours de clôture, le commandant de la

nisation des épreuves qui se sont déroulées sans incident dans un esprit de fair-play et de discipline. « *Votre savoir-faire et votre disponibilité remarquables ont concouru incontestablement à l'aboutissement heureux de cette belle fête de cohésion. En second lieu, nos encouragements sont aussi adressés à tous les commandants des différentes unités, lesquels ont fait montre de leur capacité de prise en main de leur personnel* », a indiqué le général Gervais Akouangue, au commandant de la région de gendarmerie de Brazzaville, le colonel-major Gildas Olangue.

L'émulation sportive a aussi, au cours de l'événement, permis d'honorer les gendarmes ayant fait preuve d'engagement et de capacité professionnelle remarquable durant cette année. Des distinctions ont été attribuées aux meilleurs collaborateurs : sous-officiers de permanence, sous-officiers opérationnels, sportifs, etc.

*Jean Pascal Mongo-Slyhm*

**COMMUNIQUÉ**

## Nouvelle promo 1xBet, effectuez un dépôt dès 3 000 XAF et gagnez un smartphone, un téléviseur ou une moto !

La Coupe d'Afrique des nations 2025 a démarré. C'est donc le moment idéal pour profiter des paris sur le football les plus passionnantes. Sur la plateforme 1xBet, sponsor officiel de la CAN 2025, les joueurs bénéficient d'une large offre de paris et de cotes élevées, ce qui rend chaque match encore plus intense.

Et pour les joueurs du Congo-Brazzaville, 1xBet rend la CAN encore plus spectaculaire en lançant une promotion exclusive valable pendant toute la durée du tournoi. Les conditions de participation sont simples :

effectuez un dépôt à partir de 3 000 XAF ; participez au tirage au sort pour tenter de remporter l'un des trois super lots : un smartphone, un téléviseur ou une moto !

Chaque dépôt promotionnel d'un montant minimum de 3 000 XAF vous offre une chance de gagner. Plus vous effectuez de dépôts, plus vos chances de remporter un super prix augmentent !

Période de la promotion : du 03.01.2026 au 18.01.26, au Village CAN, Stade Alphonse Massamba-Déba

Ne manquez pas cette occasion unique de tenter votre chance sur

les matchs du plus grand tournoi continental de football et de repartir avec un méga lot !

Gagnez avec 1xBet – sponsor officiel de la CAN 2025 !

### À propos de 1xBet

1xBet est une entreprise internationale forte de 18 ans d'expérience dans le domaine des paris et des jeux d'argent et l'un des principaux bookmakers d'Afrique. La marque soutient activement le sport africain et détient le statut de partenaire officiel de la Confédération africaine de football (CAF), ainsi que de toutes les compétitions organisées sous son égide.

À l'échelle mondiale, 1xBet collabore avec des partenaires prestigieux tels que le FC Barcelone, le Paris Saint-Germain, la FIBA, Volleyball World, ainsi que de nombreux autres clubs et organisations de renom.



En Afrique, les clients de la marque parient sur des milliers d'événements sportifs et profitent de jeux populaires proposés par les meilleurs fournisseurs dans le casino en ligne. Le site web et l'application mobile de 1xBet sont disponibles en 70 langues.

1xBet a été à plusieurs reprises nommée et récompensée lors de

prix professionnels prestigieux, notamment Meilleur bookmaker sportif d'Afrique aux SiGMA Africa Awards et Société d'affiliation de l'année aux International Gaming Awards 2024.

Chaque mois, la plateforme 1xBet accueille plus de 3 millions de joueurs à travers le monde.

**DIGITALISATION DU SECTEUR DES ASSURANCES**

# La DGIFN et l'ARCA renforcent leur coopération

Les responsables de la Direction générale des institutions financières nationales (DGIFN) du Congo et de l'Autorité de régulation et de contrôle des assurances (ARCA) de la République démocratique du Congo ont tenu, le 29 décembre, une séance de travail consacrée au renforcement de leur partenariat et mutualiser leur effort en vue de dynamiser la digitalisation du secteur des assurances dans les deux pays.

Conduite par le directeur général de la DGIFN, Jean-Pierre Nonault, et son homologue de l'ARCA, Alain Kaninda Ngala, cette rencontre a permis d'examiner les mécanismes susceptibles de rendre le marché des assurances plus inclusif et plus transparent. La République du Congo entend notamment s'inspirer de l'expérience de la RDC, déjà engagée dans la modernisation numérique de ce secteur stratégique.

Les échanges ont ainsi jeté les bases d'une collaboration renforcée, axée sur le partage d'expertise et la mise en place d'outils numériques communs. « Nous avons ouvert un chapitre spécifique, celui de la digitalisation, comme levier de développement des secteurs financiers.

À notre niveau, nous avons déjà lancé une plateforme de contrôle dans le secteur des assurances, intégrant des certificats dématérialisés et le



suivi des sociétés d'assurances. Cette plateforme permet également à des institutions comme la douane et la police d'exercer

un contrôle renforcé », a expliqué Alain Kaninda Ngala. Pour sa part, Jean-Pierre Nonault a souligné que cette

coopération reposera sur une étroite collaboration technique. Des missions conjointes des cadres et techniciens des

deux institutions sont prévues, notamment pour lutter contre la fraude. « La digitalisation permet de toucher un plus grand nombre de populations et contribue à l'inclusion financière », a-t-il indiqué, avant de préciser que ce partenariat offrira également des opportunités de formation aux cadres congolais dans de nouveaux métiers liés au numérique.

Au terme de ces échanges qualifiés de fructueux par les deux parties, une visite des locaux de la DGIFN a permis d'identifier les espaces devant accueillir les travaux conjoints.

Il convient de rappeler que la DGIFN a pour mission, entre autres, de veiller à l'application de la réglementation relative aux établissements de crédit et assimilés, aux établissements de microfinance et de paiement, ainsi qu'aux sociétés intermédiaires d'assurances.

**Rude Ngoma**

**FÊTE DE LA NATIVITÉ**

# Le chant et le dessin au menu des retrouvailles enfantines

La deuxième édition du concours de chant et de dessin « Chantons Noël » dénommé Prix Lionel-Sanz pour l'émergence des talents a été organisée en différé le 29 décembre dans la salle de la Maison des jeunes de la Paroisse Saint Jean Bosco, à Tié Tié dans la ville océane.

Le concours et de dessin ont été au programme de ces retrouvailles juvéniles initiées à Noël par le Cercle culturel pour enfants (CCE) que dirige Joël Nkounkou pour faire éclore le génie des enfants issus des orphelinats et maisons d'accueil.

Cette année, le Foyer Père Anton, l'orphelinat Le Coeur de Paola et le Samu Social ont présenté des candidats. Pour des raisons diverses, le Centre d'accueil des mineurs (CAM) de Mvou-Mvou et Actions de Solidarité internationale (ASI) n'ont pu prendre part à l'événement dédié pour la deuxième année consécutive aux structures membres du Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture).

« Chantons Noël » est une activité qui s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement sur le plan culturel et artistique de ces structures juvéniles. Elle a pour but aussi de créer des moments de partage uniques, de divertissement et de solidarité entre les

enfants des orphelinats et des centres d'accueil, y compris les enfants démunis et vulnérables. Ainsi, à travers les chants et le dessin, les enfants cultivent l'esprit d'équipe, le respect de l'autre dans un relent de saine concurrence.

Sous l'animation d'anciens enfants du Cercle culturel pour enfants Elnish Moukouanga et Marine Ndoudi Batola et devant le jury, les enfants des trois structures en lice se sont exprimés et les meilleurs ont été distingués à la fin du concours. Pour les organisateurs, l'important est de voir les enfants étailler leur savoir-faire et leur talent devant le public qui a aussi assisté en guise d'apothéose à la prestation de B'San du Foyer Père Anton. Ainsi, le concours de chant a été remporté par Cœur de Paola devant le Samu social. Le foyer Père Anton a occupé la troisième place. Maurile Wangou a de son côté gagné le concours de dessin. Dernier né des activités initiées par le CCE, le concours de chant



Les enfants et l'organisateur du concours en image/Adiac

et de dessin « Chantons Noël » est un témoignage de reconnaissance à Lionel Sanz, plus connu sous le pseudonyme de « Ya Sanza ». Un mécène culturel aujourd'hui à la santé vacillante dont l'apport et le soutien aux artistes, aux groupes et structures culturelles de Pointe-Noire ne se démentent plus. Depuis près de deux décennies, il soutient le CCE par des actions diverses.

Plusieurs bénévoles, bienfaiteurs et structures de la place et celles de l'étranger ont soutenu l'activité : l'association Yidika France village créatif, établissement Le Bonjour, Ouaga Spirit au Burkina Faso que dirige Jules Mouanga qui a contribué dans la sélection des chants de Noël et la création de l'instrumental joué lors du concours, Mboka Studios, l'association Toutariv,

AJID, Just Mad, le Groupe des Amis de Papa Joel, Madame Blanchard...

La 3e édition du concours de « Chantons Noël » aura lieu au cours de cette qui vient de commencer. Elle sera ouverte à tous les enfants qui vont concourir aux côtés de ceux évoluant dans les orphelinats et centres d'accueil.

**Hervé Brice Mampouya**

## MESSAGE DE VŒUX 2026

# Denis Sassou N'Gesso pour une élection apaisée

Dans son message de voeux au seuil du nouvel an 2026, le président Denis Sassou N'Gesso a évoqué l'élection présidentielle prévue en mars prochain recommandant que le scrutin se déroule dans la quiétude sur l'ensemble du territoire national.

« Pour notre part, le suffrage de chaque Congolaise et de chaque Congolais participe de notre ambition collective de bâtir une nation unie, libre et prospère. C'est pourquoi, j'en appelle à une élection apaisée dans l'unité, le fair-play et la sérénité, dans l'intérêt du Congo notre pays, notre précieux bien commun », a déclaré le chef de l'Etat pour qui « l'élection est un rendez-vous aussi sensible que déterminant, un rendez-vous du peuple avec les urnes dans la paix ».

Le président de la République que de nombreux partisans prient d'annoncer sa candidature ne s'est pas encore prononcé. Mais il a rappelé que tout au long de l'Histoire, les peuples ont lutté pour accéder au droit de vote et l'exercent en toute responsabilité : « Le vote dans les démocraties modernes est un droit civique fondamental, voter est un devoir moral. Par son vote, le citoyen assure le bon fonctionnement de la démocratie : le droit de vote est une conquête pour lequel les peuples se sont mobilisés afin de porter cette



revendication essentielle. Cet acte citoyen est devenu un devoir civique dont l'exercice honore ces millions d'hommes et de femmes qui ont marqué par leur détermination la lutte

pour accéder à ce privilège ». Le chef de l'Etat a par ailleurs formulé le vœu de voir la diplomatie prendre le pas sur le bellicisme porté à son plus haut niveau du fait de conflits en cours

dans le monde : « Paix sur l'ensemble du territoire national, mais aussi paix en Afrique, et dans les autres continents afin que les moyens consacrés à la course aux armements ali-

mentent et soutiennent plutôt les initiatives engagées pour le bien-être des peuples ».

Evoquant l'année 2025 dont il a dressé le bilan lors de son discours sur l'état de nation, le 28 novembre devant le Parlement réuni en congrès, le président de la République a noté qu'à côté des succès encourageants enregistrés les douze derniers mois, il y a eu aussi des faiblesses : « Les leçons tirées à cette occasion éclaireront pour l'avenir notre parcours », a-t-il souligné.

Sur un autre volet, Denis Sassou N'Gesso a rappelé le souvenir de compatriotes disparus en 2025, exprimé sa compassion et son soutien aux familles éprouvées, ainsi qu'aux Congolais frappés par la maladie ou les difficultés.

« A tous nos compatriotes, et à ceux qui, non Congolais, ont choisi de vivre au Congo comme terre d'accueil, je forme les meilleurs vœux de santé, de longévité et de prospérité », a prononcé le président de la République tout en invitant à aborder la nouvelle année 2026 avec optimisme.

**Gankama N'Siah**

## MESSAGE DE VOEUX DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'OCCASION DU NOUVEL AN 2026

### Mes chers compatriotes,

Dans quelques heures, 2025 achève sa course pour donner le relais à une nouvelle année. Pendant cette séquence de temps, ensemble, nous avons poursuivi la marche, engrangeant au passage des succès encourageants, enregistrant aussi des faiblesses. Le bilan en a été fait le 28 novembre dernier, dans le message sur l'état de la nation, devant le Parlement réuni en congrès. Les leçons tirées à cette occasion éclaireront pour l'avenir notre parcours.

Impatiente, l'année 2026 est déjà là avec ses douze mois bien rangés, munis les uns de nombreuses inconnues et les autres de multiples annonces, en tête desquelles figure l'élection présidentielle, prévue au mois de mars prochain. L'élection est un rendez-vous aussi sensible que déterminant. Rendez-vous du peuple avec les urnes dans la paix.

### Mes chers compatriotes,

Le vote dans les démocraties modernes est un droit civique fondamental. Voter est un devoir moral. Par son vote, le citoyen assure le bon fonctionnement de la démocratie. Le droit de vote est une conquête pour laquelle des peuples se sont mobilisés afin de porter cette revendication essentielle. Cet acte citoyen est devenu un devoir civique dont l'exercice honore ces millions d'hommes et de femmes qui ont marqué par leur détermination la lutte pour accéder à ce privilège.

Pour notre part, le suffrage de chaque Congolaise et de chaque Congolais participe de notre ambition collective de bâtir une nation unie, libre et prospère. C'est pourquoi, j'en appelle à une élection apaisée dans l'unité, le fair-play et la sérénité dans l'intérêt du

Congo, notre pays, notre précieux bien commun.

Paix sur l'ensemble du territoire national, mais aussi paix en Afrique et dans les autres continents afin que les moyens consacrés à la course aux armements alimentent et soutiennent plutôt les initiatives engagées pour le bien-être des peuples.

### Mes chers compatriotes,

Au seuil de l'année nouvelle, je traduis mes pensées les plus émues et toute ma compassion aux familles endeuillées en 2025 et dont le souvenir traverse avec nous les frontières de l'année 2026.

À ceux qui, actuellement, dans l'anxiété et le doute parce que confrontés à des situations personnelles d'extrême gravité, à l'instar des préoccupations de santé dans les centres hospitaliers ou à domicile, je leur souhaite courage et prompt rétablissement.

À tous nos compatriotes et à ceux qui, non congolais, ont choisi de vivre au Congo comme terre d'accueil, je forme mes meilleurs vœux de santé, de longévité, de prospérité pour 2026.

J'exalte le peuple à fêter dans le respect du sens de la mesure. Le tout sous l'éclairage de notre sagesse ancestrale qui recommande d'user avec modération des biens de ce monde.

C'est par notre mobilisation sans faille que nous parviendrons à maîtriser les aléas de la nouvelle année afin qu'ils deviennent des motifs d'espérance et d'optimisme pour notre pays.

### Bonne et heureuse année 2026 à tous.

**Vive la République,**

**Vive le Congo.**